

# DOSSIER DE PACS

---

Vous êtes domiciliés sur la commune de MAIZIERES et vous souhaitez vous pacser.

## 1) Liste des pièces à fournir :

**Une déclaration conjointe d'un PACS** (formulaire CERFA 15725\*2) avec **les attestations sur l'honneur** d'absence de lien de parenté ou d'alliance et de résidence commune (même formulaire CERFA). Le formulaire est disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (le formulaire est gratuit)

**Une convention de PACS**. Un modèle de formulaire est disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Une copie de l'acte de naissance** pour chaque partenaire de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation) à obtenir auprès de votre commune de naissance

**Une copie de la pièce d'identité** pour chaque partenaire (pièce en cours de validité)

Des pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique ainsi que la copie du jugement de protection\*

Des pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né/e à l'étranger\*

Attention ! Le dossier de PACS doit être complet pour être enregistré.

## 2) Pièces complémentaires :

**\* Pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique :**

Pièce d'identité du tuteur ou curateur

Décision de justice de mise sous tutelle ou curatelle

**\* Pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né/e à l'étranger :**

Un extrait avec indication de la filiation de leur acte de naissance étranger (à défaut, une copie intégrale de leur acte de naissance étranger de moins de 6 mois)

Un certificat de coutume

Un certificat attestant de la non-inscription sur le registre des PACS tenu par le service central d'état civil du ministère des affaires étrangères de Nantes.

Une attestation de non-inscription au répertoire civil et au répertoire civil annexe délivrée par le service central de l'état civil u ministère des affaires étrangères de Nantes.